

FICHE D'INSCRIPTION
MERCREDIS Septembre/Octobre 2022

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
Classe fréquentée :
Ecole :
Numéro où vous contacter.....

Septembre (7,14,21,28)	Octobre (5,12,19)
4 mercredis : <input type="radio"/>	3 mercredis : <input type="radio"/>
Matin : avec ou sans Cantine	Matin : avec ou sans Cantine
Après-Midi : avec ou sans Cantine	Après-Midi : avec ou sans Cantine
Journée	Journée

***Cochez les ronds pour la totalité des mercredis du mois, ou bien indiquez les dates suivant vos besoins.**

***Entourez ensuite pour préciser vos choix.**

Infos service jeunesse :

Quotient :

Coût :

Réglé le :

Mode de règlement :

MODALITES D'INSCRIPTION-2021/2022

Cette fiche d'inscription est individuelle et à rendre obligatoirement une semaine avant le mercredi souhaité.

L'Accueil de Loisirs est ouvert le matin dès 7h30 et ferme ses portes à 17h30.

Tarifs en fonction du quotient familial.

Pour une inscription, le dossier complet se compose de :

- La fiche d'inscription (obligatoire)
- Le paiement à l'ordre de « La ligue de l'enseignement 41 ».
- La fiche sanitaire. La D.D.C.S.P.P. exige qu'elle soit complètement remplie par la famille bien qu'il faille fournir les photocopies des vaccins (à jour) du carnet de santé. (À retirer à la Mairie de Vouzon ou au bureau de l'accueil de loisirs, valable un an)
- L'attestation d'assurance civile et extra -scolaire.
- Toute inscription sera facturée (sans justificatif : maladie, rendez-vous médical...)
- Les avoirs seront uniquement comptabilisés pour les familles ayant réglé à l'inscription.
- Les retards répétés entraîneront un coût supplémentaire lors de la facturation.

Les copies des justificatifs des différentes aides auxquelles la famille a droit, doivent nous être remises dès l'inscription. Au cas contraire, il nous faut signaler le régime social de la famille.

- Bons C.A.F (uniquement lors des petites et grandes vacances scolaires et sous certaines conditions)
- Bons M.S.A.
- Aides du Comité d'entreprise.
- Chèques ANCV.
- Chèques CESU.
- Autres
- Virements (notez vos coordonnées et le numéro de facture, prévenir la direction)
- Prélèvement automatique (demandez la procédure)

Tarifs
Applicables

QUOTIENT	Tarif journalier		Tarif $\frac{1}{2}$ journée (Mercredi uniquement)	
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
0 à 700	10€	8€	6.70€	5.45€
701 à 1000	11€	8.90€	7.45€	6€
1001 à 1020	12€	9.70€	8.10€	6.55€
1021 à 1200	12.50€	10.10€	8.45€	6.80€
+1200	14.50€	11.60€	9.70€	7.75€
Extérieurs	18.50€	15.20€	14.50€	11.50€

*Renseignements et inscriptions :
à l'Accueil de Loisirs*

A.C.M. VOUZON, 24 Grande rue, 41600 VOUZON- Tel : 09.60.51.81.89- 06 75 62 58 01

Centre.loisirs.vouzon@orange.fr

Siège Ligue de l'Enseignement 41, 10 allée Jean Amrouche, 41010 Blois Cedex

*ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
VOUZON, SENNELY, SOUVIGNY EN SOLOGNE ET CHAON*

(09.60.51.81.89 ou 06.75.62.58.01)

Centre.loisirs.vouzon@orange.fr

Ou

Mairie de VOUZON : 02.54.88.44.16

A.C.M. VOUZON, 24 Grande rue, 41600 VOUZON- Tel : 09.60.51.81.89- 06 75 62 58 01
Centre.loisirs.vouzon@orange.fr

Siège Ligue de l'Enseignement 41, 10 allée Jean Amrouche, 41010 Blois Cedex